

Les réserves, cœurs de nature

MANIFESTE DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE



Depuis 40 ans, l'association Réserves naturelles de France (RNF) s'engage pour sauvegarder la nature, soutenir et encourager celles et ceux qui la protègent dans les réserves naturelles de France. Face au déclin de la biodiversité, aux défis climatiques, aux pressions humaines et aux changements sociétaux, les réserves naturelles réaffirment leur rôle essentiel pour la préservation durable de la nature, au regard de ses droits et des services qu'elle rend à la société.

RETOUR AUX SOURCES

Les réserves naturelles protègent la nature et le sauvage



Outils de protection forte en France, les réserves naturelles constituent de véritables **cœurs de nature** qui préservent les paysages et les espèces en métropole et en outre-mer.

Elles réaffirment leur objectif premier de **conservation** et de **gestion** du patrimoine naturel. Comment ? En limitant les pressions sur les écosystèmes et en réglementant les usages au regard des enjeux propres à chaque réserve.

Elles contribuent également à la **restauration** de la nature pour stopper la perte de la biodiversité et répondre aux objectifs fixés par l'Union européenne.

Sentinelles, elles permettent d'évaluer la fonctionnalité des écosystèmes, l'état de la biodiversité et du patrimoine géologique.

Laboratoires à ciel ouvert, elles améliorent la **connaissance scientifique** sur le patrimoine naturel, les services rendus par la nature et le changement climatique.

Face à l'urgence écologique et en réponse à l'objectif du gouvernement de protéger fortement 10% du territoire national, les réserves naturelles ambitionnent d'étendre le réseau à 500 réserves d'ici 2030.

EN PHASE AVEC LEUR TEMPS

Les réserves naturelles participent à la transition écologique



Face aux changements globaux, les réserves naturelles innovent, expérimentent des modes de gestion comme la libre évolution et font émerger des **solutions** économiques, sociétales et culturelles qui rendent les territoires plus résilients. Elles sont supports d'**activités humaines réglementées et encadrées**, sources et moteurs du **développement durable**.

À l'interface de pratiques locales et d'un avenir plus soutenable, elles permettent une **conciliation** des usages et des activités avec l'environnement.

Elles portent des actions d'**intérêt général** et préservent des biens communs. **Inclusives**, elles sensibilisent la société civile pour que chaque citoyen devienne gardien de la nature.

Connectées entre elles et aux autres aires protégées, elles inscrivent leur intervention dans une dynamique « **inter-réseaux** » dans un esprit de coopération, de partenariat et de solidarité.

L'ensemble du réseau des réserves naturelles s'engage dans l'adaptation au changement climatique et à devenir exemplaire en termes d'écoresponsabilité.

VALEURS SÛRES

Les réserves naturelles vitalisent les territoires



Les réserves permettent de **repenser la place de l'Humanité dans la Nature** pour la société de demain.

Ancrées localement, elles offrent une **plus-value** aux territoires.

Par leur gestion transversale, elles contribuent activement à une **cohérence des politiques publiques** en lien avec la préservation de la nature.

À toutes les échelles, du local à l'international, elles participent à la **préservation** des ressources naturelles, à l'**éducation**, à la **formation**, à la **culture**, à l'**emploi local** et à l'aménagement du territoire.

Ce sont des lieux de **sensibilisation**, de découverte du patrimoine, de reconnexion à la nature, de santé et de bien-être.

En gérant la fréquentation et les activités humaines, elles peuvent offrir un **accès à la nature** y compris aux personnes en situation de handicap, pour transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures.

Le réseau des réserves naturelles apporte son expertise aux territoires. Il contribue à la mise en œuvre, d'ici 2030, de la cible visant la protection efficace et équitable d'au moins 30% des terres et des mers à l'échelle mondiale.